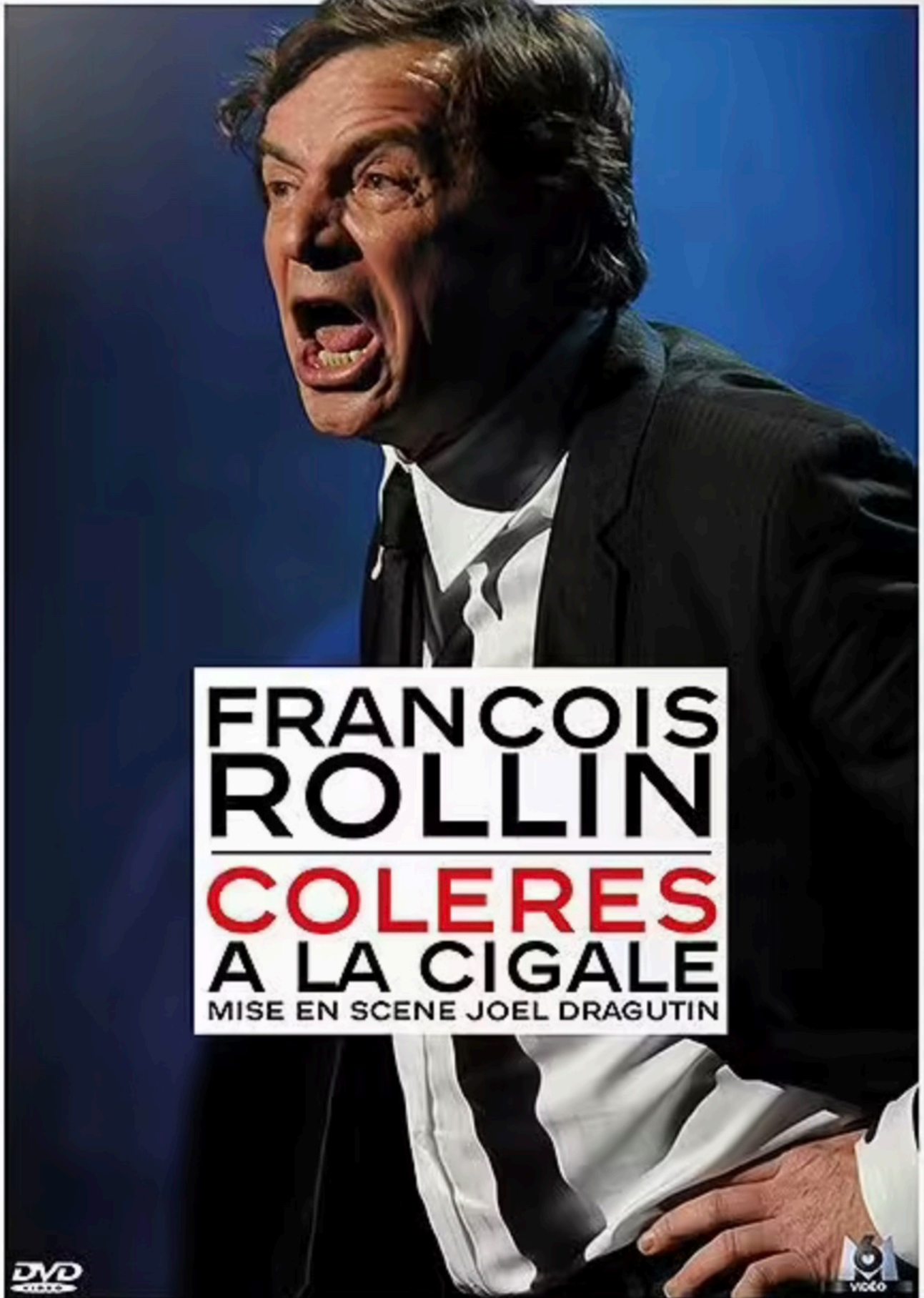


François Rollin : Colères, filmé au Théâtre de la
Cigale le 27 janvier 2011 (2012)





C'est bien simple, on doit être fan du l'éternel professeur **Rollin** depuis au

moins *Palace*,

monument télévisuel sur lequel on était tombé par hasard et qui nous avait enfant laissé sur le cul because son humour ravageur et ses personnages totalement loufoques dont la plupart sont depuis devenus cultes.

Alors le DVD d'un *one-man-show*, qui plus est nommé *Colères*, ne pouvait que nous plaire. Il est vrai que pour toujours désormais le roi *Loth* du monde génial de [Kaamelott](#) reste un modèle de râlerie à la limite de l'inaccessible, mais il faut bien reconnaître que le personnage de *Jacques Martineau* le surpasse ! C'est bien simple, on ne peut lutter contre un artiste qui sous la défroque de ce casse-pied vient vitupérer contre son propre spectacle !

Pourtant la vérité ne peut être loin : dans un monde foutraque où les éléphants mangent les goûters des petits enfants (qui ont parfois aussi une sacrée mémoire quand il s'agit de - tenter de - se venger), on ne s'étonne plus, « It does not vaut l'coup » de juguler sa mauvaise humeur, tout part à vau-l'eau et la recherche des pourquoi de la colère vus par le filtre de l'absurde à cheval entre [Devos](#) et [Desproges](#) tient du gilet pare-balles ou de la bouée !

Rollin et son humour pouvant être particulièrement épouvantable font s'estrasser un public qui ne demande que ça, et ce n'est pas parce que l'acteur use la plupart du temps d'un vocabulaire soutenu que celui-ci ne peut pas parfois se montrer d'une extrême vulgarité, juste pour le plaisir de faire rire le petit sadique caché en chacun. Un festival de mauvaise foi et de fausse méchanceté à hurler de rire le plus souvent, mais qui cache bien son jeu : lis entre les lignes !

© Nawakulture 1999-2016 - Dura lex, sed lex !

Les textes impies de cette auguste publication, tous signés de la main de Ged Ω, ci-devant archiviste du Chaos, sont déposés auprès des services juridiques de Satan lui-même, les utiliser sans autorisation du Ged-iteur vous exposerait à la honte et au mépris le plus absolu, voire à un grand coup de pompe dans le fion suivant votre situation géographique, vous avez été prévenus. Notez bien par ailleurs que le Ged-iteur, bien que belliqueux de nature et tout-à-fait imperméable aux opinions des uns et des autres, rappelle que les points de vue exprimés par les personnes interviewées n'engagent que leurs auteurs.